

0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOLE SUR DROME
Tel : 0475611360

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des logements de fonction et CNAS aux personnels ETAT

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- et la répartition des logements de fonction adoptée le 16/06/2008 par l'assemblée départementale

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis sur la répartition des logements de fonction pour les personnels ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements ETAT

Le chef d'établissement présente pour avis la répartition des logements de fonction pour les personnels ETAT :

- 1 logement n° 1 : adjoint gestionnaire
- 1 logement n° 2 : principale adjointe
- 1 logement n° 4 : principal

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0